

Le sénateur Aseltine: J'aimerais qu'on accroisse les contingents, non seulement pour permettre aux fermiers de vendre plus de blé, mais aussi de pouvoir rembourser la même année le montant du paiement anticipé. La loi est bonne et plaît aux intéressés, et le doublement des paiements anticipés sera très bien reçu par les cultivateurs et leur sera d'un grand secours. Nous visons, toutefois, à obtenir des débouchés plus considérables, à vendre plus de grain et à établir de plus gros contingents l'acre, afin que les paiements anticipés puissent, de temps en temps, être remboursés au cours d'une campagne agricole fructueuse, et que le cultivateur puisse ainsi liquider sa dette.

Le président: Avez-vous bien assimilé tout cela, Monsieur Esdale?

M. Esdale: Oui, monsieur le président.

Le président: Alors, donnez-nous votre réponse.

M. Esdale: Très brièvement, j'accepte en principe la thèse économique du cultivateur qui a reçu une avance en espèces au taux de un dollar sur la base d'un contingent de six boisseaux. J'accepte les calculs et les arguments du sénateur, que les cultivateurs ne peuvent rembourser la totalité de l'avance durant la même campagne. Par conséquent, il leur faudrait empiéter sur la deuxième campagne agricole pour rembourser la somme. Si c'était la réalité, à la fin de la campagne agricole, avec un contingent de six boisseaux, je conviendrais qu'il devrait empiéter sur la deuxième campagne agricole afin de rembourser l'avance en espèces qu'il a reçue. Je ne voudrais ajouter à cela que ceci: d'après moi, malgré les apparences, les contingents de six boisseaux ne seraient pas aussi fréquents que les autres, et l'expérience démontre qu'il n'en a été ainsi que très rarement.

Le sénateur Hays: Nous devons rechercher les débouchés et vendre du blé.

Le président: Aimerez-vous faire partie d'une équipe qui en serait chargée?

Le sénateur Paterson: Ce n'est pas la façon de vendre du blé, et si nous ne vendons pas notre blé, nous nous enfonçons plus profondément dans le marasme.

Le président: Vous avez répondu; reste à trouver le marché.

Le sénateur Paterson: Nous devons rendre nos prix compétitifs. Nous avons laissé les Américains nous damer le pion de ce côté-là.

Le président: Le Comité est-il prêt à se prononcer? Vais-je faire rapport du bill sans amendement? Adopté.

Le président: Honorables sénateurs, le sénateur Carter a soumis à l'examen du Comité une motion relative aux statistiques et à l'usage qu'en font les ministères. La seule façon de régler le problème, il me semble, serait d'instituer un comité directeur qui se réunirait et déciderait des mesures à prendre en raison de l'importance du problème et de la nécessité d'en étudier tous les éléments. J'ai proposé l'établissement d'un comité directeur de cinq membres, qui se composerait des sénateurs Carter, Molson, Bourget, Thorvaldson et Walker. Évidemment, le président en ferait partie d'office.

Le sénateur Kinley: Quel sera le mandat du comité exactement?

Le président: Il étudiera la résolution du sénateur Carter.

Le sénateur Kinley: J'étais absent, vous savez.

Le président: La résolution du sénateur Carter recommande l'étude et l'examen de notre façon de recueillir les statistiques et de les traiter, et de tout ce qui se rapporte à cela. Ce sera une enquête de longue haleine qu'il nous faudra mener. Alors, je crois qu'il faudrait l'entreprendre du bon pied et faire une bonne analyse de la situation. Je n'ai fait que des suggestions à l'égard du comité directeur. Il appartient au comité d'en désigner la composition.

Le sénateur Smith (Queens-Shelburne): J'en fais la proposition, monsieur le président. C'est une brillante proposition et, au surplus, très réaliste.

Le président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Le comité directeur devra faire rapport de ses travaux au comité principal. Merci. Ceci termine l'ordre du jour de ce matin.

(La séance est levée.)